

## **Procès-verbal Commission d'accompagnement CARMEUSE**

Réunion du 6 décembre 2022

### **Présents**

Madame Françoise LEONARD, Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Pratima PAULUS

Monsieur Jacques BAUDUIN, Monsieur Guillaume BURTON

Monsieur André MATTART

Monsieur Etienne LENOIR

### **Excusés**

Monsieur Claude EERDEKENS

Monsieur Frédéric DE VISSCHER

Monsieur Pierre NOGAREDE

Monsieur André MATTART

### **Points à l'ordre du jour**

- Situation du permis pour l'installation d'essai
- Permis extension nord Seilles
- Prochaines dates de réunion.

#### **1. Situation du permis pour l'installation d'essai**

Pour rappel, le projet prévoit la construction d'un four d'essai (projet BUTTERFLY) visant à réutiliser ou stocker le CO<sub>2</sub> produit pour réaliser la chaux en concentrant celui-ci à raison de 30T/jour (un four industrielle produit 300T/jour). Celui-ci est davantage un laboratoire qu'un outil de production.

Le site de SEILLES a été clôturé pour plus de sécurité.

Monsieur LENOIR interpelle sur l'énergie utilisée pour alimenter le four. Il est répondu que celui-ci est alimenté au gaz car il est impossible techniquement de fournir celui-ci par électricité (pas conducteur). Les autres alternatives (lignite, résidus de bois, etc.) ne sont pas compatibles avec certaines activités du site.

Monsieur LENOIR fait part que celui-ci a été dérangé par des odeurs de brûlage dernièrement. Monsieur BAUDUIN ne sait pas de quoi il s'agit car le groupe n'est pas autorisé à brûler sur leurs sites d'exploitation.

#### **2. Permis extension nord Seilles**

La demande de permis sera déposée en 2023. L'étude d'incidence sur l'environnement est en cours.

Une carte du bruit est également en construction afin de diminuer les impacts pour la population. Il est également partagé que d'ici quelques jours, une nouvelle analyse de bruit sera réalisée par évaluer l'impact du four.

La réunion se clôture par les prochaines dates de rencontre : 13 juin et le 7 décembre 2023 – Place du Chapitre 7 à 5300 ANDENNE.